Compte rendu du Conseil Municipal

26 avril 2016

Présents : Mme FOURNEL Béatrice, Mr BISSUEL Laurent, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Eric, Mr PETIT Frédéric,

M. MATHELIN Christophe, Mme CROZET Josiane, Mr TRUCHET Jean Pierre

Excusée: Mme MUGUET Angélique

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 7 avril 2016

Madame le maire donne lecture des lettres de démission de M. LELY Jean-Christophe pour raison personnelle et Mme LAURENT Ginette pour raison de santé.

REORGANISATION DES COMMISSIONS AU SEIN DU CONSEIL

Suite à la démission de deux conseillers municipaux, Madame le maire propose de revoir l'organisation des différentes commissions. Certaines restent inchangées.

Pour les commissions communales :

La commission voirie: Eric Pion, Josiane Crozet, Frédéric Petit, Laurent Bissuel, Angélique Muguet, Evelyne Pain

La commission bâtiments communaux : Evelyne Pain, Christophe Mathelin, Laurent Bissuel, Jean Pierre Truchet, Frédéric Petit,

La commission fleurissement: Frédéric Petit, Josiane Crozet, Evelyne Pain, Angélique Muguet

La commission communication et information : Béatrice Fournel, Jean Pierre Truchet

La commission rythmes scolaires: Angélique Muguet, Evelyne Pain, Frédéric Petit, Christophe Mathelin (pour les conseils d'école: Béatrice Fournel et Evelyne Pain)

La commission CAO: Laurent Bissuel, Josiane Crozet, Evelyne Pain, Eric Pion, Frédéric Petit

Pour le CCAS:

Membres inchangés : Frédéric Petit, Evelyne Pain, Jean Pierre Truchet, Angélique Muguet

Election des délégués :

Pour le Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire

Délégué titulaire : Jean Pierre Truchet Délégué suppléant : Christophe Mathelin

Pour les délégués au Syndicat Rhône Loire Nord

Délégué titulaire : Christophe Mathelin Délégué suppléant : Laurent Bissuel

Commissions Copler

Aménagement urbanisme, habitat : Laurent Bissuel, Christophe Mathelin Environnement et insertion : Jean Pierre Truchet, Christophe Mathelin

Propreté: Frédéric Petit, Eric Pion

Développement économique : Eric Pion, Laurent Bissuel Service à la population : Evelyne Pain, Angélique Muguet Développement culturel : Jean Pierre Truchet, Josiane Crozet

➤ REGIE SALLE D'ANIMATION

Madame le maire fait part au conseil municipal qu'il est nécessaire de revoir l'organisation de la régie de la salle, suite à la démission M. Lely Jean Christophe, ainsi que le règlement de cette dernière.

Le conseil municipal décide de confier :

- la gestion de la régie : la secrétaire de mairie
- les locations pour les particuliers : M. Christophe Mathelin
- les locations pour les associations : Laurent Bissuel

Le nouveau règlement de la salle est approuvé à l'unanimité.

> SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL

Madame le maire fait part au conseil municipal de l'arrêté préfectoral n°82 reçu concernant la proposition n°1 du schéma, proposition relative à la fusion de la communauté d'agglomération de Roannais Agglomération et des communautés de communes du Pays d'Urfé, des Vals d'Aix et Isable et du Pays entre Loire et Rhône.

Le sujet ayant déjà été largement abordé lors des réunions précédentes, aucune nouvelle question n'est soulevée, le conseil municipal vote à l'unanimité contre la proposition du Préfet et propose l'adhésion au projet Loire et Monts Communauté.

CHEMINS RURAUX

Suite à l'enquête publique, le notaire demande d'attribuer une valeur aux chemins en vue de l'enregistrement des actes chez le notaire.

Après discussion, la proposition d'une valeur de 1€ par parcelle est retenue, les frais notariés sont pris en charge par la commune. Le prix de vente est donc fixé à 1 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Le site internet sera géré par Jean Pierre Truchet
- Le nouveau frigo a été livré. L'ancien sera mis à disposition des associations.
- Location logement ex-cure : des visites ont été effectuées
- Rappel réunions : commission bâtiment le 30 avril à 9 h et commission fleurissement le 11 mai à partir de 17 h
- Concernant la numérotation et l'adressage, des devis sont en cours.
- Reçu invitation pour l'exposition des travaux réalisés par les enfants durant le prix littéraire « le monde vu d'ailleurs ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h